

Principes pour des formations doctorales innovantes
Synthèse du rapport du ERA-SGHRM WG dédié
27 juin 2011

D'après le rapport « Reporting of Mapping Exercise on Doctoral Training in Europe – Towards a common approach » du 27 juin 2011, réalisé dans le cadre du ERA-SGHRM, les formations doctorales innovantes devraient recouvrir les principes suivants :

- la Recherche de l'excellence

Viser l'excellence de la recherche est fondamental à tout enseignement doctoral.

Les pré-requis sont des environnements de recherche représentant une masse critique et des normes académiques fixées dans le cadre de procédures d'examen par les pairs. Par ailleurs, la nouvelle génération de docteurs devrait être formée pour devenir créative, critique et autonome intellectuellement en termes de prise de risques, repoussant les limites de la recherche exploratoire.

- un environnement institutionnel attractif

Les doctorants devraient évoluer dans de bonnes conditions de travail qui leur donneraient les moyens de leur indépendance en termes de responsabilité, d'orientation et d'avancement de leur projet. Ceux-ci devraient inclure des possibilités de développement de carrière, en accord avec la Charte européenne du chercheur et le Code de conduite pour le recrutement des chercheurs.

- des options de recherche interdisciplinaire

La formation doctorale doit être intégrée dans un environnement de culture et de recherche ouvert au croisement entre disciplines favorisant ainsi l'approche interdisciplinaire.

- l'ouverture à « l'industrie » et tous autres secteurs d'emploi

Le terme « Industrie » étant utilisé au sens le plus large, allant de l'industrie aux entreprises, aux ministères, aux ONG, aux associations caritatives et institutions culturelles (par exemple les musées). Cette ouverture peut inclure des « placements » au cours de la formation doctorale, des co-financements, la participation de formateurs et superviseurs non-universitaires, la promotion de la contribution financière de « l'industrie » à des programmes doctoraux, le soutien de doctorants et de programmes par les réseaux d'Alumni.

- le réseautage international

La formation doctorale devrait fournir des occasions de réseautage international, soit par le biais de recherche collaborative, de co-tutelle, de doubles diplômes ou de diplômes conjoints.

La mobilité doit être encouragée, que ce soit à travers des conférences, des stages de courte durée, des détachements ou de plus longs séjours à l'étranger.

- Formation aux compétences transférables

Les compétences transférables sont les compétences acquises dans un contexte (par exemple la recherche) et utiles dans tout autre contexte. Elles permettent à des sujets et des compétences liées à la recherche d'être appliqués et développés de manière efficace. Les compétences transférables peuvent être acquises par la formation ou par l'expérience professionnelle. Il est essentiel de s'assurer qu'un nombre suffisant de chercheurs possèdent les compétences exigées par l'économie basée sur les connaissances. Parmi ces compétences transférables citons la communication, le travail d'équipe, l'esprit d'entreprise, gestion de projet, droits de propriété intellectuelle, l'éthique, la normalisation, etc

Les entreprises devraient également s'impliquer davantage dans l'élaboration des programmes et la formation doctorale de sorte que les compétences correspondent mieux aux besoins de l'industrie, en s'appuyant sur le travail d'University Business Forum et les résultats du projet Doc-Careers de l'EUA. Il existe de bons exemples d'approches interdisciplinaires dans les universités rassemblant des compétences de recherche, de finances et de commerce et des compétences de créativité, de design et interculturelles.

- l'assurance qualité

Les procédures de responsabilisation doivent être établies sur la base de la recherche de la formation doctorale.

Pour cette raison, elles doivent être élaborées séparément de l'assurance qualité en premier

et en second cycle. Le but de l'assurance qualité dans la formation doctorale doit être l'amélioration de

la qualité de l'environnement de la recherche ainsi que la promotion de procédures transparentes pour l'admission, la supervision, l'attribution du doctorat et le développement de carrière. Il est important de souligner qu'il ne s'agit pas d'une assurance de qualité pour le PhD lui-même mais plutôt pour le processus depuis le recrutement jusqu'à l'obtention du diplôme.